

Image not found or type unknown



Divorce il a quitté le domicile conjugal

Par **doberminne**, le **02/02/2016** à **22:00**

BSR

je suis marié à un étranger depuis 10ans, il a obtenu sa nationalité française grâce au mariage, je veux divorcer car il a quitté le domicile conjugal et souhaite faire des enfants avec une autre femme car je ne peux avoir d'enfants, quand je lui parle de divorce il me dit qu'il veut obtenir la moitié de ce qu'il a payé sur mon crédit de maison, mais la maison m'appartenait avant le mariage est-t-il en droit d'obtenir gain de cause